



## Arnaque alice avantage gagnant des 10000 euros

Par **chrisalias72**, le **18/05/2011** à **10:45**

Bonjour,

moi aussi je suis dans le meme cas pour la session de concours 2010 2011

j ai commander plusieurs fois et a ceci j ai recu une multitude de courrier de ce gain qui metait destinee allant du courrier recapitulatif de droit acquis ,de convocation personnelle,de copy de fax un harcellement de courrier qui nous met dans un stress hypothetique de gagner cette somme d argent

que peut on faire pour que cela ne se reproduise pas . j ai garde tout les courrier une dizaine environ et est passer commande 2 fois rien recu que faire ?

Par **chocvan**, le **20/05/2011** à **13:42**

bonjour, ben moi aussi je me suis fait avoir j'ai recu pleins de courrier au debut je re espedier sans commander apres fallait que je commande pour avoir mon cheque dans mon colis je les ai menacer de porter plaintes , j'ai commander mon cheque est encaisser d'puis au moins 2 a 3 mois et g toujours pas mon colis ni le cheque ou puis je porter plaintes contre cette entreprises mensongere qui donne un sourire un espoir et qui nous arnaques en beauté!!!! svp je veux pas en rester là, je trouve ca deguelasse se qu ils font et en plus je vois que je ne suis pas la seule quelqu un aurais t il une solution pour qu il m amene mon colis et le cheque qui est de 10 000e ou je suis la gagnante soit disans !  
merci beaucoup.

Par **tichacha**, le **08/08/2011** à **12:00**

à ce que je vois je ne suis pas la seule à mettre faite arnaquer j'ai passer 2 commandes et n'ai rien reçu.

avez vous des solutions ?

je me demandais s'il était possible de mener une association de consommateur ou un truc du genre afin que cette arnaque cesse et etre remboursée.

j'ai vu un reportage il y a quelques mois qui parlais d'une avocate qui avait eu gain de cause pour sa cliente qui avait également reçu des courriers similaires. l'entreprise avait du lui verser la somme.

je pense qu'il faudrait etre a plusieurs pour avoir du poids face a cette entreprise. Moi aussi je les ai menacé de porté plainte depuis plus aucunes nouvelles

Pouvez vous m'aider ?????

Par **fali**, le **06/11/2011** à **22:22**

Mesdames et Messieurs

Je suis moi aussi dans la même situation que vous . J'ai comme vous fait une commande qui n'ai jamais arrivée mais qui a été encaissé. Je pense que la solution finale est de porter plainte contre cette escroc et de demander le remboursement de nos achats fantômes voire des dommages et intérêts.

Cette personne a souvent eu des problèmes avec la justice, mais a toujours gagnée les procès,mais nous pouvons,si nous le voulons en nous joignant renverser la tendance puisque l'escroquerie est un délit puni par la loi .

En ce qui me concerne je suis allée porter plainte mais malheureusement les locaux de la police étaient remplis donc j'y retournerai dès que possible . Il faut que toutes les victimes le fasse pour que cette femme arrête de "voler " les gens

Par **tichacha**, le **10/11/2011** à **19:14**

bonjour fali,

pour info alice avantages est un nom commercial, d'emprunt et n'est pas une personne réelle. Porter plainte maintenant est trop tard je me suis renseignée auprès d'une institution qui surveille les arnaques faites par les entreprises.

Si cette société a gagné autant de procès c'est parce qu'il ne faut pas porter plainte au sujet des gains (source de perte du procès par les plaignants) mais au sujet de la non livraison du ou des colis.

Comme je l'ai dit plus tôt de toute façon c'est trop tard même si nous nous associons tous.